

À défaut d'Eurovision, un concours de chanson philosophique

Scène

La RTS diffuse ce jeudi le show musical de Massimo Furlan créé à Vidy, dans le cadre du projet «De la scène à l'écran».

L'Eurovision n'aura pas lieu cette année mais sa version intello-délirante, imaginée par le fantasque Massimo Furlan et sa complice Claire de Ribaupierre, servira de lot de consolation. Aussi explosif que remueur de méninges, le «Concours européen de la chanson philosophique» débarque ce jeudi soir sur les ondes de la RTS1. Créé en septembre au Théâtre de Vidy, ce show mi-entraînant mi-cérébral entrelace avec malice musique populaire et réflexions pointues.

Recréé spécialement pour la petite lucarne, ce spectacle pailleté inaugure le programme «De la scène à l'écran», lancé l'automne dernier par la RTS, la Société suisse des auteurs (SSA) et l'Association romande de la production audiovisuelle (AROPA). L'idée? «Proposer un dispositif filmique de captation théâtrale plus immersif afin de raconter et dévoiler au téléspectateur tout ce qu'on ressent quand on entre dans une salle de théâtre et qui échappe à notre regard», indique la productrice Hélène Faget dans un communiqué.

Saison 2 à venir

Initialement, la diffusion du «Concours européen» était prévue en janvier 2021, mais la crise du coronavirus a conduit la RTS à revoir ses plans. «C'est un message de soutien à la scène théâtrale romande, qui souffre très particulièrement des mesures sanitaires actuelles, souligne Alexandre Barrelet, rédacteur en chef de l'Unité culture de la RTS. C'est aussi un clin d'œil au «vrai» Concours Eurovision de la chanson, qui devait avoir lieu du 12 au 16 mai.»

Après ce premier épisode de la saison 1 du programme «De la scène à l'écran», les quatre autres productions théâtrales adoubées par le jury seront propulsées sur RTS1 dès janvier 2021. Parmi elles, «Le sexe, c'est dégoûtant», pièce d'Antoine Jaccoud créée en janvier dernier par Mathias Urban, dont la tournée a été interrompue.

Dans la foulée, «De la scène à l'écran» lance sa saison 2. Le jury désignera cinq œuvres scéniques pouvant faire l'objet d'une recreation télévisuelle, et non d'une simple captation. Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 20 août. La saison 2 sera diffusée dès septembre 2021. **Natacha Rossel**